

Sélection, utilisation, stockage, durée de conservation et élimination

La sélection du vêtement de protection qui convient à la tâche à exécuter est importante, en ce qu'elle permet d'assurer une protection suffisante et un confort optimal au porteur, au meilleur coût possible. Certes, la certification aux normes pertinentes compte tenu de l'application concernée est un bon point de départ. Toutefois les normes CE représentent les performances MINIMALES requises et la sélection du vêtement peut dépendre de plusieurs facteurs combinés, se rapportant au danger, à la tâche et à l'environnement, dont beaucoup ne sont PAS nécessairement couverts par les normes. D'autre part, les normes traitent habituellement les dangers individuellement, alors que dans la réalité, les utilisateurs sont souvent confrontés, et ce simultanément, à de multiples dangers.

Si l'utilisateur doit faire appel à plusieurs EPI, il peut s'avérer judicieux de réfléchir à la manière dont leurs utilités se conjuguent et à la possibilité que l'utilisation d'un de ces équipements puisse réduire l'efficacité d'un autre (à titre d'exemple, si l'application exige de prévoir une protection contre les produits chimiques et ignifuge, porter une combinaison standard de protection contre les produits chimiques sur un vêtement de protection thermique, ne fera pas l'affaire (voir l'introduction au

Veillez consulter les guides de sélection Lakeland, pour ce qui concerne les facteurs à prendre en compte dans le cadre de la sélection d'une combinaison de protection contre les produits chimiques et des combinaisons de types 5 et 6.



Utilisation

Avant d'être utilisées, les combinaisons doivent être soumises à une inspection visuelle rigoureuse. Son but est de confirmer l'absence de déchirures, de signes d'usure ou de détérioration évidents, mais aussi que les fermetures à glissière et les élastiques sont intacts et en parfait état de fonctionnement. N'utilisez pas un vêtement qui vous paraît usé ou endommagé et qui, par conséquent, risque de mal vous protéger.

L'enfilage et le retrait des combinaisons (surtout le retrait, opération pendant laquelle les combinaisons risquent d'être contaminées), sont des phases critiques de l'application ; l'enfilage doit impérativement s'effectuer correctement, pour garantir la protection optimale du porteur. Lakeland recommande de rédiger des procédures d'enfilage et de retrait et de confier systématiquement les vérifications finales à un collègue, qui se chargera d'aider la personne concernée à enfiler, puis à retirer ses vêtements de protection. Des conseils détaillés portant sur l'enfilage et le retrait sont disponibles séparément auprès de Lakeland, au même titre qu'une vidéo couvrant ces deux aspects publiée sur son site Internet.

Pendant leur utilisation et dans la mesure du possible, surveillez les combinaisons afin de déterminer la présence d'éventuels signes de détérioration, d'usure ou de contamination. Les combinaisons endommagées ou fortement contaminées doivent être retirées, mises au rebut et remplacées dès que possible.



Réutilisation

La plupart des vêtements Lakeland ont été conçus pour ne servir qu'une fois, d'où notre recommandation de les mettre au rebut après une seule utilisation. Cependant, quel que soit leur âge et qu'un vêtement soit classé parmi les équipements « jetables » ou « réutilisables », un vêtement intact et non contaminé par un produit chimique quelconque, peut être réutilisé le cas échéant.

Notez cependant que la contamination préalable d'un tissu par un produit chimique peut en diminuer le temps de passage par rapport au même tissu neuf. Les produits chimiques contaminants risquent de s'infiltrer dans le tissu et ne peuvent pas être éliminés par la douche de décontamination ou une autre méthode de nettoyage. Il est possible que la décontamination élimine le produit chimique à la surface, mais pas le produit chimique s'étant infiltré dans le tissu. C'est la raison pour laquelle nous ne préconisons pas la réutilisation des combinaisons (qu'elles soient « jetables » OU « réutilisables ») contaminées par un produit chimique dangereux.



Combinaisons ALM®

La réflectivité de la surface aluminisée des combinaisons ALM®, écarte l'énergie thermique rayonnante de ces vêtements. Il est par conséquent vital que la propreté des combinaisons soit préservée. Une combinaison aluminisée sale ne vous protégera pas ! Après avoir servi, les combinaisons peuvent être essayées avec une solution à très faible teneur en détergent, puis séchées par étendage avant d'être rangées. Veillez également à ne pas réutiliser les combinaisons déchirées ou endommagées d'une autre manière, dans la mesure où cette détérioration risquerait d'en limiter la réflectivité.



Interceptor Plus®

Avant de quitter l'usine, les combinaisons étanches aux gaz Interceptor® Plus sont soumises à un essai de pression visant à contrôler leur étanchéité au gaz. Nous vous recommandons toutefois de soumettre les combinaisons Interceptor® à un essai de pression dès leur arrivée, avant de les utiliser (pour vérifier qu'elles n'ont subi aucune détérioration en cours de transport), après chaque utilisation avant de les ranger et/ou dans le cadre d'un programme d'entretien annuel.

Remarque : il incombe entièrement à l'utilisateur de déterminer si un vêtement peut être réutilisé en toute sécurité.



Emballage

La plupart des combinaisons de types 5 et 6 sont livrées emballées individuellement dans un sac polyéthylène, hermétiquement fermé sous vide (l'emballage sous vide permet d'économiser entre 20 et 30% sur les frais de transport et de rangement), avant d'être placées dans des cartons extérieurs. Les vêtements plus volumineux, comme ARC® 43, Interceptor Plus® et ALM® sont livrés individuellement.



Stockage

La plupart des combinaisons de protection contre les produits chimiques Lakeland sont fabriquées en polymères. Il s'agit de matériaux inertes, sur lesquels les températures et conditions normales n'ont aucune incidence. Ils peuvent être stockés dans un local de stockage ordinaire. Stocker à sec et éviter la lumière ou les rayons du soleil intenses, ainsi que les températures au-dessous de -15 °C.

Il est préférable de suspendre les vêtements plus volumineux, comme ARC® et ALM®, pour les ranger. Si l'intention est de stocker les vêtements en vue de les réutiliser, veiller à ce qu'ils soient secs et propres avant de les ranger.

Formation

La formation par le personnel Lakeland à la sélection, à l'utilisation et à l'entretien des vêtements, essai de pression des combinaisons étanches au gaz inclus, est disponible sur demande.



Durée de conservation

Les combinaisons de protection contre les produits chimiques Lakeland de types 5 et 6 sont généralement fabriquées en polymères inertes, qui ne craignent pas les conditions normales de stockage. Non ouverts, les sacs stockés dans ces conditions (-10 à 50°C, au sec et à l'abri des rayons directs du soleil) devraient se conserver pendant 10 ans, voire plus longtemps. Le tissu peut plus ou moins se décolorer à long terme, mais cette décoloration est principalement due à l'infiltration des teintures et n'a aucune incidence sur ses performances.

Certaines propriétés PEUVENT néanmoins changer au fil du temps. En particulier, les propriétés antistatiques sont le résultat d'un traitement topique que le temps et l'utilisation altèrent.

Quel que soit leur âge, mais surtout après une durée de conservation prolongée, les vêtements doivent impérativement être soumis à une inspection visuelle rigoureuse. Son but est de confirmer l'absence de signes de détérioration ou d'usure immédiatement avant utilisation. N'utilisez pas un vêtement qui vous paraît usé ou endommagé. La responsabilité de vérifier qu'un vêtement de protection, quel qu'il soit, convient à l'usage prévu incombe toujours à l'utilisateur final.



Interceptor Plus®

Interceptor Plus® est un vêtement étanche au gaz à la norme EN 943 de type 1a, conçu pour protéger intégralement le porteur contre les gaz et vapeurs nocifs de l'environnement de travail. L'étanchéité au gaz est confirmée en recourant à un essai de pression interne, par lequel la combinaison est gonflée pour vérifier que la pression ne finit pas par diminuer.

Étant donné que les combinaisons peuvent être endommagées pendant le transport, nous vous recommandons de soumettre les vêtements Interceptor® à un essai de pression dès leur réception, pour contrôler leur étanchéité au gaz. S'agissant des combinaisons stockées, nous vous recommandons également d'établir une procédure de maintenance régulière, prévoyant des contrôles tous les six à 12 mois maximum et incluant un essai de pression interne et un contrôle visuel minutieux.

Nous vous recommandons également, dans la mesure du possible, de soumettre les combinaisons Interceptor® à un essai de pression avant utilisation et après chaque utilisation, avant de les ranger à des fins de réutilisation ultérieure, le cas échéant. Toute combinaison ne satisfaisant pas aux conditions de l'essai de pression ne doit pas être utilisée dans un environnement dangereux, mais peut toutefois être déclassée à des fins de formation, auquel cas elle doit clairement porter l'étiquette manuscrite « Attention combinaison de formation uniquement ».

Les combinaisons de protection contre les produits chimiques doivent, au minimum, être soumises à une inspection visuelle avant chaque utilisation. Examinez-les à la recherche de signes de frottement, de déchirures, d'usure et de détérioration susceptibles de compromettre leur capacité de protéger le porteur. En cas de doute, ne pas utiliser une combinaison dans un endroit dangereux. Une formation et des instructions sur la réalisation des essais de pression sont disponibles sur demande.



Élimination

Les vêtements non contaminés peuvent être mis au rebut comme des déchets ordinaires, conformément à la réglementation en vigueur. Cependant, les vêtements contaminés pourraient devoir être décontaminés avant d'être mis au rebut et doivent être éliminés conformément à la réglementation en vigueur relative au produit chimique concerné.



Certification CE

Les vêtements présentés sont certifiés aux normes CE pertinentes. Lakeland pratique une politique selon laquelle elle veille, dans la mesure du possible, à ce que ses vêtements soient certifiés aux toutes dernières normes. Comme l'exige la nouvelle réglementation EU 2016:425 relative aux EPI, des déclarations de conformité pour tous nos produits sont disponibles au téléchargement, à l'adresse www.lakeland.com/europe. Des copies des certificats CE vous seront envoyées sur demande.

Sélectionner un vêtement de protection, veut dire choisir le vêtement le mieux adapté à la tâche à accomplir. Cet aspect est important non seulement pour veiller à ce que le porteur soit suffisamment et efficacement protégé, mais aussi pour optimiser le confort du vêtement et en limiter au maximum le coût.

La certification CE, qui veille à ce que les vêtements soient conformes aux exigences de performances minimales, est un bon point de départ de la procédure de sélection de la combinaison la mieux adaptée au travail à accomplir. Cela étant, chaque application est différente et le simple fait de satisfaire aux exigences de performances minimales CE, ne signifie pas qu'une combinaison est idéale pour tout ou que l'opérateur est suffisamment protégé. Un grand nombre de facteurs liés au danger, à la tâche et à l'environnement pourraient influencer le choix d'un vêtement et doivent être évalués dans le cadre d'une procédure de sélection.

Les guides Lakeland de sélection d'une combinaison de protection contre les produits chimiques et des combinaisons de types 5 & 6, donnent des conseils utiles sur les divers facteurs susceptibles d'être importants, ainsi que des explications des essais, synthèses des performances de perméation et de pénétration chimiques, renseignements détaillés et comparaisons précises de produits.

Vous trouverez également des informations détaillées sur les produits, sur les fiches de données de produits individuelles téléchargeables à l'adresse www.lakeland.com/europe